

INFORMS

1/Avril/2011

semperguard®

DOUBLE ETIQUETAGE POUR UNE DOUBLE PROTECTION

Les gants de protection **Semperguard®** sont développés avec le savoir-faire Sempermed® en matière de recherche pour les produits à usage médical et sont fabriqués selon des exigences de qualité des plus élevées.

La directive 93/42/EWG pour les produits à usage médical (amendée par la directive 2007/47/EG) permet de qualifier les gants à usage unique aussi bien comme dispositif médical (pour la protection des patients) que comme équipement de protection individuelle (pour la protection des utilisateurs).



Sempermed a décidé d'instaurer ce double marquage pour des produits sélectionnés.



DIRECTIVE POUR L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE 89/686/EWG

- Pour la **protection des utilisateurs**

- ✓ Satisfait à la norme **EN 420** pour des exigences générales relatives aux gants de protection
- ✓ Satisfait à la norme **EN 374** pour des exigences relatives aux gants de protection contre les produits chimiques et microorganismes



Protection contre les contaminations bactériologiques



Protection contre les dangers chimiques

- ✓ Tous les gants **Semperguard®** double-marqués sont spécifiés de **Catégorie III** (équipement de protection pour risques complexes) et contrôlés annuellement par un organisme indépendant

CE 0321 SATRA Centre Technologique

CE 0121 IFA - Institut pour la Sécurité du Travail de l'Assurance Légale Allemande contre les Accidents



DIRECTIVE POUR LES PRODUITS À USAGE MÉDICAL 93/42/EWG

- Pour la **protection des patients**

- ✓ Satisfait à la norme **EN 455** pour les gants à usage médical
- ✓ Satisfait à toutes les **exigences de sécurité et de documentation** relatives aux gants à usage médical

À côté des directives et des normes mentionnées précédemment, tous les gants **Semperguard®** double-marqués satisfont à :

- ✓ **La résistance aux virus** selon la méthode ASTM F 1671 (méthode de test standard de la résistance des matériaux utilisés)
- ✓ **L'innocuité alimentaire** selon le règlement 1935/2004 de l'Union Européenne
- ✓ La production selon les principes de la **'Good Manufacturing Practice'**
- ✓ **La résistance aux produits chimiques** contre des produits chimiques choisis (voir liste actuelle de résistance)

Au sein de la gamme de produits **Semperguard®** les produits suivants seront double-marqués à partir d'avril 2011 :



SEMPERGUARD® LATEX IC sans poudre

Le gant à usage universel pour

- ✓ La sécurité au travail
- ✓ L'industrie pharmaceutique et les laboratoires
- ✓ L'alimentaire
- ✓ Le nettoyage et l'hygiène
- ✓ Les soins
- ✓ L'entretien et le jardinage
- ✓ etc



SEMPERGUARD® NITRIL Comfort sans poudre

Le gant en nitrile confortable avec protection contre les produits chimiques pour

- ✓ La sécurité au travail
- ✓ L'industrie pharmaceutique et les laboratoires
- ✓ L'alimentaire
- ✓ Le nettoyage et l'hygiène
- ✓ etc

Les gants **Semperguard® Nitrile XtraLite** seront double-marqués à partir de Mai 2011 dans la **Catégorie-PSA III** :



SEMPERGUARD® NITRILE XtraLite sans poudre

Le gant fin en nitrile au toucher excellent et au confort de port comparable à celui du latex pour

- ✓ L'alimentaire
- ✓ Le nettoyage et l'hygiène
- ✓ Les soins (également pour les allergiques au latex)
- ✓ L'entretien et le jardinage
- ✓ etc

Disponible sous **méga emballage écologique** de 200 unités

- ✓ Moins de matériaux d'emballage et de déchets
- ✓ Logistique d'entrepôt restreinte
- ✓ Intervalles d'échange plus réduits

Les spécifications actualisées et les déclarations de conformité sont disponibles dès à présent auprès de votre responsable commercial.

Impression

Titulaire et éditeur : Semperit Technische Produkte Gesellschaft mbH, Division Sempermed, Modecenterstrasse 22, A-1031 Vienne, Autriche.

Tél.: +43-1-79 777-649, Fax: +43-1-79 777-630, E-Mail: sempermed@semperit.at, Auteur: Birgit Schnetzlinger. Infos complémentaires : voir www.sempermed.com